**SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2017**

L’an deux mil dix-sept, le 13 septembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Linards, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Claude SAUTOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/09/2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents ......................................... 11

Votants .......................................... 11

Présents : Mrs et Mmes. SAUTOUR, HEUZARD, CHAPUT, VILLENEUVE-LAMOUREUX, BELLIER, NANOT, LEPETIT, CHOLET, FAURE, LAUCOURNET, TAURON.

Secrétaire de séance : Mme HEUZARD

Mme Nathalie BARDIN présente le transfert de compétences eau et assainissement à la communauté de communes Briance Combade au 1er janvier 2020. Elle quitte l’assemblée à 21h15.

**APPROBATION COMPTE RENDU DU 28 JUILLET 2017**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 28 juillet 2017.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité des membres présents le dit compte rendu.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS 2018**

1. Voirie 2018 : coût prévisionnel→45 933.00€ HT soit 55 119.60€ TTC
2. Murs du cimetière : coût prévisionnel→39 950.20€ HT soit 47 940.24€ TTC
3. Trottoirs La Garenne : coût prévisionnel→33 965.18€ HT soit 40 758.22€ TTC

Le conseil municipal demande à ce qu’une subvention au taux maximum soit accordée pour chacun des travaux précités au titre des CTD et de la DETR.

Concernant la réfection des murs du cimetière, quatre entreprises ont répondu au cahier des charges établi par l’ATEC : GAUTHIER BATIMENT, EURL GUITARD, SARL MOULINARD et EURL SERGE AJUSTE.

Le devis de la SARL MOULINARD est moins disant mais les élus ont peur d’une sous-estimation de la partie nettoyage et protection, de plus le devis est arrivé hors délai ; aussi, la commission bâtiments communaux a retenu l’EURL Serge AJUSTE pour effectuer les travaux.

**AFFAIRES DIVERSES**

* Commission eau : elle se réunira pour remplir le questionnaire de Briance Combade ; Virginie VILLENEUVE souhaite y participer.
* Label Territoire Bio Engagé : réception officielle le 17 octobre 2017 à 11h salle Antoine Blondin.
* Terrain de tennis : le club souhaite dispenser des cours à Linards et donc que la commune installe un boitier à code afin que seuls les licenciés puissent avoir accès au court.
* Mr Roger DUVALET vend ses maisons de Linards ; une visite de celle de la place du 11 Novembre 1918 est prévue le 20 septembre à 14h pour les membres du Conseil qui souhaiteraient venir.
* Cabinet médical : Bernard DECOUTY est vendeur de sa part, pas Mme CHAPUT. Une rencontre est prévue la semaine prochaine. Un message a été transmis à TF1 pour qu’une annonce soit diffusée dans le cadre de « SOS villages ».
* Local hangar (haut du bourg) : la présence de compteurs d’eau et électrique ainsi que de l’assainissement a été vérifié ; le devis de Mr Gayot s’élève à 1368.00€ + 450.00€ pour le chauffe-eau. Certains élus pensent que laisser ce local à l’AS Pétanque sera source de problèmes : nuisance sonore, stationnement,… ; un élu propose d’établir une convention de mise à disposition très encadrée d’une durée d’un an.
* Caveau communal : les travaux sont prévus au mois d’octobre.

Séance levée à 23 h 05